

Mercredi 17 Juillet 2024

## **Pacte Finistère 2030 : Appel à la clarification suite aux menaces de l'exécutif départemental**

Dans le cadre des politiques publiques portées par le Conseil départemental, la contractualisation d'engagements financiers envers les communes et intercommunalités du Finistère bâtit des partenariats essentiels pour l'aménagement équilibré du Finistère. Qu'ils s'appellent "*Contrat de territoire*" ou "*Pacte Finistère 2030*", ces engagements partenariaux visent à contribuer via des subventions départementales à des projets d'investissements ou un soutien à des dispositifs locaux.

Lors du conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) le 11 juillet dernier, **Alain LE GRAND**, membre du conseil communautaire de QBO et vice-président du Conseil départemental **a réagi vivement à une interrogation levée lors du débat au sein du conseil concernant le recul de financement du Département sur le contrat de ville.**

**Sa réaction est, ni plus ni moins, qu'une menace** vis-à-vis du partenariat entre le Département et QBO. En effet, suite à l'interpellation faite en conseil, Alain LE GRAND a indiqué que "*Si vous ne voulez pas ou plus [des enveloppes départementales], continuez ainsi*" ou encore "*le président DE CALAN souhaite [une répartition équilibrée de l'enveloppe sur le territoire], moi quand j'entends ces attaques, je n'ai plus envie*".

Ces propos menaçants envers Quimper Bretagne Occidentale sont inacceptables, et au-delà de QBO ce sont bel et bien toutes les communes et intercommunalités du Finistère qui sont menacées. **Selon Alain LE GRAND, pour que les partenariats tiennent, les débats des assemblées délibérantes ne doivent pas réagir sur l'action de recul du Département ?**

A l'heure où les violences envers les élus se multiplient, que le climat de confiance se transforme en climat de défiance vis-à-vis de l'action publique, **ces propos alimentent le rejet** voire le dégoût des citoyens de l'action des élus locaux.

Je le rappelle avec fermeté : **tous les maires, tous les présidents d'intercommunalités, tous les élus locaux indépendamment de leurs sensibilités politiques méritent le respect, l'impartialité des collectivités partenaires et ne doivent jamais subir de menace venant des citoyens ou d'autres élus.**

**J'apporte à tous les élus locaux mon profond soutien** dans l'exercice de leurs mandats au service des Finistériens.

Il est indispensable que le Conseil départemental **garantisse efficacement l'impartialité des choix** dans tous les partenariats en cours et à venir. Si ces propos ont pu être tenus, je m'inquiète qu'hélas ils demeurent dans la pensée de certains d'utiliser le Pacte Finistère 2030 à des fins politiciennes. Nous devons collectivement nous en prémunir.

Aussi, je demande à Maël DE CALAN, président du Conseil départemental du Finistère,

- **de condamner et démentir ces menaces,**
- **de clarifier la position d'impartialité** que le Conseil départemental doit avoir avec l'ensemble des collectivités finistériennes,
- de mettre en place dès à présent, **des dispositifs efficaces de transparence et de critères précis** pour que la pensée revancharde d'un membre de l'exécutif départemental ne puisse influencer les engagements partenariaux envers les communes et intercommunalités.

La période politique est particulièrement rude et chaotique. L'action du Conseil départemental devrait être davantage tournée vers le déploiement de dispositifs efficaces pour aider les Finistériens qui souffrent en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, plutôt que dans la recherche permanente de rapports de force locaux.

**Kévin FAURE**

Conseiller départemental du Finistère - Canton de Brest-1  
co-Président de *Finistère et Solidaires*